

plusieurs coups d'un instrument lui servant pour la cordonnerie. Après ces deux crimes, le mineur met le feu à la maison pour détourner les soupçons. Arrêté quelques heures après le crime il est conduit à l'hôpital pour de légères blessures; il dévore de bon appétit le repas qui lui est servi à Grange-Blanche et s'endort paisiblement.

Vu le lendemain à la prison, il ne manifeste encore aucun signe d'émotivité malgré les efforts conjugués du docteur Girard et de l'un de nous, pour obtenir une preuve physiologique ou psychique d'une émotion.

Condamné à mort, il demande son recours en grâce comme mineur et l'obtient. On apprendra plus tard qu'il a réussi à s'engager dans la Milice...

L'examen de ce mineur avait montré d'une part: au point de vue physique une certaine déficience avec insuffisance pondérale, tendance à la cyphose, faciès un peu dégénératif. La prise de sang n'avait donné aucun signe de syphilis. Dans les antécédents on ne notait qu'un éthylisme probable.

L'examen mental du sujet avait montré un développement médiocre mais sans débilité vraie¹. Au point de vue psychiatrique, le diagnostic de pervers avait été posé devant les signes d'anémotivité totale signalés plus haut et les autres manifestations de perversité confirmées par l'examen plus approfondi. Peut-être s'agissait-il d'un cas de perversion post-encéphalitique mais cette étiologie n'a pu être affirmée.

¹ Niveau limite aux tests de Binet-Simon.

X..., âgée de 12 ans, vue à la consultation des mineurs délinquants pour délation, avait réussi à faire arrêter un jeune homme par ses calomnies graves, précises et réitérées. Elle avait en effet alerté ses parents, puis la police déclarant qu'elle avait été victime d'un viol de la part d'un voisin (duquel elle donnait signalement, adresse et toutes précisions). Or, d'après les résultats de l'enquête et les renseignements certains pris à ce sujet, il s'est avéré que le jeune garçon ne connaissait même pas l'enfant en question.

L'examen montre un développement physique sensiblement normal; la puberté est juste ébauchée, l'examen viscéral est négatif ainsi que la radio; on n'avait rien à relever dans les antécédents héréditaires et personnels de l'enfant sinon un éthylisme probable du côté paternel.

L'examen mental montre d'une part un développement intellectuel normal; l'enfant est même bien douée, ses facultés d'acquisition et d'élaboration sont bonnes, le jugement seul est déficient mais l'imagination est particulièrement vive². Après examen plus approfondi on conclut au diagnostic de mythomanie avec tendances perverses.

Dans ces deux cas les résultats de l'examen médical et des tests mentaux et caractériels concordants ont permis un diagnostic précis et un pronostic, hélas péjoratif, qui a été confirmé par la suite.

² Comme le montrent les réponses au test de Rorschach.



L'ASSASSINAT DE SA MAJESTÉ L'IMPÉRATRICE D'AUTRICHE ET LA FIN DU RÉGICIDE ITALIEN LUIGI LUCHENI

par M. Simon VATRÉ,

préparateur à l'Institut de Médecine légale de Genève.

Il y aura bientôt 50 ans que l'Italien Luigi Lucheni assassinait, à Genève, Sa Majesté Elisabeth, impératrice d'Autriche reine de Hongrie, âgée de 61 ans.

C'est en effet le 10 septembre 1898 vers 13 h. 30 environ que Sa Majesté, accompagnée de Madame la comtesse Sztaray, sa dame d'honneur, quittait l'Hôtel Beau-Rivage pour s'embarquer sur le bateau « Genève », en partance pour Territet. Lucheni, aux aguets depuis quelques jours, aperçut sa future victime qui cheminait sur le trottoir longeant le lac, en face de l'Hôtel de la Paix, s'élança sur elle, et, comme un éclair, lui enfonça son arme dans la région du cœur, sans que personne ne se rendit compte de ce qui se passait.

Ce coup violent fit tomber la malheureuse impératrice, qui se releva et continua néanmoins son chemin normalement. Arrivée sur le bateau, elle tomba en syncope une première fois pendant quelques minutes. Revenue à elle, Sa Majesté demanda: Que m'est-il arrivé? Elle perdit une seconde fois connaissance et son état empirant, il fut décidé de faire demi-tour. Le bateau déjà en marche aborda au débarcadère des Pâquis. Une civière improvisée fut construite avec des chaises pliantes, des cordes et des coussins; on y installa l'impératrice, qui fut transportée à l'Hôtel Beau-Rivage dans la chambre N° 34 qu'elle occupait.

Pendant ce temps, Lucheni s'était enfui du côté de la rue des Alpes où il fut rejoint et arrêté par quelques citoyens de bonne volonté, parmi lesquels MM. Rouge, aiguilleur, Cham-martin, électricien, Villemin et Fiaux cochers, qui le remirent entre les mains de la police au poste des Pâquis. Il s'était débarrassé de son arme, qui fut retrouvée quelques heures après le crime par la concierge du N° 3 de la rue des Alpes, à l'entrée de cet immeuble. L'arme ne fut remise à la police que le 11 septembre au soir, car la concierge avait cru qu'il s'agissait d'un outil égaré par un locataire qui déménageait.

Malgré les bons soins prodigués par le Dr Golay mandé d'urgence, la victime expira vers 14 h. 10.

Autopsie et embaumement.

Avec l'autorisation de S. M. l'empereur François-Joseph, l'autopsie partielle et l'embaumement furent pratiqués par le professeur Gosse, médecin-légiste (qui était descendu de son château du Mont-Gosse au Petit-Salève où il se trouvait en convalescence), par son assistant le Dr Louis Mégevand et par le professeur Auguste Reverdin.

L'autopsie montra une plaie triangulaire occasionnée par un instrument piquant. La quatrième côte gauche avait été perforée et l'arme était entrée dans le bord antérieur du

poumon gauche, puis dans le péricarde pour enfin traverser le ventricule gauche du cœur de part en part. La profondeur de la plaie était de 85 mm. (longueur de l'instrument). Cette plaie avait provoqué une hémorragie mortelle. M. le Procureur Général Navazza assista à l'autopsie.

L'embaumement fut pratiqué dans toutes les règles de l'art par les médecins précités, qui reçurent de l'empereur François-Joseph la médaille de l'Ordre d'Elisabeth et un buste miniature de l'impératrice.

Manifestation de sympathie du peuple genevois, le 12 septembre.

Tous les magistrats de Genève et plus de 15.000 personnes manifestèrent leur sympathie en défilant à l'Hôtel Beau-Rivage devant MM. le comte Kuefstein, de Berzewiczky et de Mansbach, délégués de Sa Majesté l'empereur d'Autriche-Hongrie. La foule qui stationnait aux abords de l'Hôtel fut estimée à 40.000 personnes environ. La « Clémence », principale cloche de la cathédrale de Saint-Pierre, sonnait le glas pendant cette manifestation.

La chambre mortuaire de Sa Majesté.

La bière contenant le corps de l'impératrice était de chêne brun, avec des parements d'étoffe or; les poignées et les six pieds en



L'arme du crime (cliché Vatré)

bronze doré. Le couvercle était garni d'un brocard d'or formant une grande croix. Les côtés étaient recouverts de velours noir. A l'intérieur, en plus d'un cercueil en plomb, une troisième bière, capitonnée de soie blanche, contenait un matelas blanc et un oreiller également en soie blanche. Sa Majesté l'impératrice était vêtue comme de son vivant, c'est-à-dire, en habits de soie noire. Le drap mortuaire portait ces mots : *Repose en paix.*

Le salon mortuaire était jonché de gerbes, bouquets et couronnes; sur l'une de ces dernières on lisait l'inscription suivante : A Sa Majesté Elisabeth, impératrice d'Autriche-Hongrie. Douleureuse sympathie des Dames de Genève.

Le convoi funèbre quitta Genève le 14 septembre. Sa Majesté fut ensevelie dans le caveau de l'Eglise des Capucins à Vienne.

Lorsque François-Joseph apprit la tragédie de Genève, il s'affaissa en disant : « Personne ne connaît ma grosse perte ! Il ne me reste désormais plus rien au monde ! »

Dès que M. Ruffy, Président de la Confédération, fut avisé des faits survenus à Genève, il envoya à S. M. l'empereur d'Autriche, un télégramme de sympathie et de condoléances.

Le lit où mourut l'impératrice fut expédié comme relique à Vienne. Ce n'était pas un meuble d'art, mais un simple lit en palissandre.

Il fut décidé que tous les objets qui avaient servi soit à l'autopsie soit à l'embaumement seraient transportés à la morgue judiciaire pour y être détruits ou brûlés, ceci pour éviter qu'ils ne tombent entre les mains de gens qui pourraient en faire une spéculation.

L'assassin.

Nous avons laissé Lucheni au poste de police des Pâquis. De là, il fut conduit au Palais de Justice où il déclara être arrivé à Genève le 5 septembre, venant de Lausanne. Il dit qu'il s'était rendu dans notre ville pour y commettre un attentat sur la personne du Prince d'Orléans, prétendant que les journaux y avaient annoncé sa présence. Ne l'ayant pas

trouvé, Lucheni se rendit à Evian le 7 septembre, dans l'espoir de l'y rencontrer, mais comme à Genève, ce fut sans succès.

C'est par les journaux du vendredi 9 septembre qu'il dit avoir appris l'arrivée de l'impératrice d'Autriche à Genève. Il y revint donc pour commettre son forfait. Sachant que Sa Majesté était descendue à l'Hôtel Beau-Rivage et la connaissant pour l'avoir vue à Budapest en 1894, il fit le guet jusqu'au moment où il la vit cheminer sur le trottoir pour aller prendre le bateau.

L'arme du crime.

Une simple lime triangulaire comme celle dont se servent les affûteurs de scies. Lucheni dit l'avoir achetée à Lausanne et fait emmancher par un de ses amis de cette ville, le dénommé Martinelli, qui fut détenu pendant quelque temps parce que complice présumé.

En examinant le manche de cette arme on en a déduit que Martinelli n'était pas du métier car il est confectionné sans aucun art et probablement avec un simple couteau de poche. Malgré cela, l'arme en question était des plus dangereuses.

Casério, lui, avait été plus scientifique, il s'était servi d'un vrai poignard lors de l'attentat contre le Président Carnot.

Quelques détails sur la vie de Lucheni.

Luigi Lucheni, italien, naquit à Paris en 1873. Il était l'enfant illégitime d'une servante de Parme qui partit en Amérique avec son maître, un déséquilibré et ivrogne, abandonnant le jeune Luigi dans la capitale française. Lucheni fut renvoyé de Paris dans son pays d'origine et confié jusqu'à l'âge de 9 ans à une famille très pauvre, appelée Monichet (le père, cordonnier, était alcoolique, et la mère menait une vie de débauche). A partir de cet âge, on le mit sous la tutelle d'une brave famille paysanne, plutôt mendicante, nommée Nicasi, de sorte qu'étant gamin, Luigi Lucheni ne vécut que de mendicité et de rapines jusqu'à l'âge de 13 ans.

Le professeur Lombroso, dans un article paru dans la *Revue des Revues* de 1898, dit qu'à cette époque, c'est-à-dire à 13 ans, le jeune Lucheni fut atteint d'une crise épileptiforme. A l'école il se montra intelligent, mais insubordonné, à tel point qu'un jour il brisa d'un coup de tête le portrait du roi. De 14 à 19 ans, il servit chez deux maîtres. Puis il vint en Suisse; il est probable que c'est à ce moment qu'il s'affilia à une association d'anarchistes. Au service militaire il n'encourut que de légères punitions, par exemple pour avoir aidé un sergent à sortir la nuit. Il était aimé de ses officiers à tel point que son capitaine, le prince d'Aragon, le prit à son service à sa sortie du service militaire. A la suite d'un petit différend avec son maître, il le quitta pour « servir l'idée », et revint en Suisse où il fut polisseur de marbre. Soupçonné par ses camarades anarchistes de manquer de zèle pour la cause, il résolut, pour se justifier, de commettre un attentat contre un souverain. C'est alors qu'il jeta son dévolu sur l'impératrice d'Autriche,

Le jugement.

Le 10 novembre 1898, exactement deux mois après la tragédie, Lucheni est sur le banc des accusés. Au cours du procès, son attitude paraît bizarre; il ricane, regarde le public semblant chercher un compagnon et la vue des bancs de la presse au grand complet lui donne un sourire ironique. L'accusé reconnaît avoir agi avec préméditation et guet-apens. Il dit n'avoir eu aucun complice et que seule la misère le décida à tuer parce que sa mère l'a renié le jour de sa naissance.

— J'aurais voulu être jugé à Lucerne où la peine de mort existe, dit-il. J'ai voulu par mon crime venger ma vie.

Le Président lui demande : — Vous êtes-vous repenti ?

— Non, pas du tout; ils ne se sont pas repentis ceux qui ont persécuté le monde pendant dix-neuf siècles.

— Si c'était à refaire, le referiez-vous ?

— Oui, je le referais encore, j'ai réussi, je suis content.

Le verdict.

Après quinze minutes de délibération, le Jury, sous la présidence du D^r Thomas, donne lecture du verdict affirmatif sur les trois questions et est muet sur les circonstances atténuantes.

Le procureur général Navazza requiert la peine de réclusion perpétuelle.

Lucheni déclare qu'il n'a rien à dire sur la peine requise.

Il est condamné à la réclusion perpétuelle. Il est 19 heures, Lucheni emmené crie: Vive l'anarchie! et mort à la Société!

Entrée et comportement de Lucheni à la prison de l'Evêché.

A son entrée à la prison de l'Evêché, Lucheni dut passer un examen pédagogique qui porta sur la lecture, l'écriture, l'orthographe, la composition, l'arithmétique, la géométrie, la géographie et l'instruction civique. Le résultat paraît avoir été très satisfaisant sauf pour l'orthographe (voir P. Ladame et E. Régis: *Le régicide Lucheni*, dans *Archives d'anthropologie criminelle*, 1907, p. 217).

Le régicide paraît être intelligent, mais vaniteux, d'humeur variable, tantôt doux, poli et souriant, tantôt irritable et violent. Il ne manifeste aucun repentir, mais pleure quelquefois, surtout à cause de son avenir perdu. Certains jours il a des accès de colère.

En février 1900, il tente d'assassiner le directeur de l'Evêché M. Perrin parce qu'il lui avait refusé des livres dépassant la quantité autorisée par le règlement. Pour se venger, il fabrique en cachette un instrument piquant au moyen d'une clé de boîte de sardine, bien emmanchée avec des lisières de chaussons. Il demande à parler au directeur qui acquiesce, et à un moment donné il brandit son arme au-dessus de la tête de M. Perrin, mais celui-ci parvint à parer le coup et, aidé de quelques gardiens accourus à son appel, à le désarmer. Pour cette tentative d'assassinat, il fut puni de 10 jours de cachot.

En 1901, pour avoir grimpé à une fenêtre de sa cellule, il écopa d'un jour de cachot et 20 jours de cellule, pour refus de travail, actes de grossièreté, injures et blessures à un gardien, 5 jours de cachot et 60 jours de cellule.

Il n'y avait qu'un gardien auquel il obéissait facilement, c'était M. Becchio, d'origine italienne.

Le régicide lut beaucoup, notamment des livres d'auteurs connus. Il écrivit aussi beaucoup de lettres, le plus souvent très longues, tantôt au directeur, tantôt à une généreuse demoiselle ou à des journaux.



Instrument piquant avec lequel Lucheni tenta d'assassiner M. Perrin. (cliché Vatré)

Il faudrait des pages pour décrire tous les incidents survenus à l'Evêché durant les 12 années d'internement de Lucheni, et pour reproduire (*in extenso*) toutes les lettres qu'il écrivit au cours de cette longue période de détention. Dans l'une d'elles, adressée à un journal de Naples, le « Don Marzio », il disait qu'il n'était pas un criminel-né, comme les appelle Lombroso, ni un fou, et qu'il n'avait pas été poussé par la misère, mais par ses convictions, et que si tout le monde l'imitait, la société bourgeoise aurait vite vécu. Il reconnaissait que cet assassinat isolé n'avait pas servi à grand'chose mais qu'il l'avait perpétré pour faire un exemple. Il n'avait pas assassiné Crispi parce que c'était un voleur.

Examen corporel de Lucheni.

Il est de taille plutôt moyenne: 163 cm. d'après la fiche anthropométrique (166 cm. d'après les registres de la Morgue judiciaire). Il est brun, bien membré, les yeux gris, voilés, mobiles, les arcades sourcillières très marquées, la chevelure épaisse (peu fournie

d'après certains auteurs), le front bas; bras et grande, le front bas; bras et grande. Le cou est large, les jugulaires loppées notamment à gauche.

Lucheni n'a jamais été malade, à l'époque il n'a souffert de maux de tête, de vertiges.

Lorsque la conversation l'intéresse, il est passionné, il rougit et se trouble, son accent est très prononcé. Il demande volontiers s'il reconnaît avoir tort, mais sans raison il préfère la mort plutôt que de se soumettre.

Il déclare n'avoir aucune religion.

— Si j'étais né en Europe, dit-il, j'aurais prié Jésus-Christ, en Chine Confucius, en Turquie Mahomet. S'il y a un Dieu, j'en voudrais pas être celui-là. Mais maintenant, il aime lire la Bible qu'il trouve intéressante.

Lombroso voit en Lucheni un exemple de nombre de caractères de dégénérescence connus chez les épileptiques et criminels. Mais actuellement, la théorie de Lombroso a fait long feu. Le même auteur explique dans son article pourquoi les criminels de cette catégorie sont si nombreux en Espagne et en Italie, où la misère du peuple est si navrante. Scarpoglio dit que l'origine de l'anarchie consiste dans le fait qu'un bon cinquième de la population de l'Italie vit encore à l'état sauvage, habite des gîtes qu'un papou refuserait, se contente d'une nourriture que les Boschimans n'accepteraient pas, se fait du monde une idée qui n'est pas beaucoup plus haute que celle qu'en a le cafre, et ne passe sur la terre que pour désirer et rechercher l'esclavage.

Le D^r Félix dans un article de la *Revue de Médecine légale* dit que le portrait de Lucheni offre un grand intérêt au point de vue clinique. En observant bien cette photographie, on est frappé de l'asymétrie complète du corps de ce malheureux; il existe un relâchement musculaire, un affaissement de toute la moitié gauche du corps. L'amyotrophie de la face, du cou, du bras et du membre infé-

lividité
rieur

table envers les déshérités, celle enfin dont nul n'aurait osé médire, pas même son assassin.

On comprendrait à la rigueur que Lucheni eût assassiné un empereur connu comme Néron, mais pas la grande cruauté, mais pas l'impéritie de l'impératrice Elisabeth qui avait été éprouvée par ses malheurs et contre laquelle il n'y avait aucun grief que sa naissance qui la destinée qui la fit impé-



1898, p. 325.
que pénale

Après le métier d'un... potent, et vous contremaître, vous ne connaissez rien pour donner des ordres pour la reliure (le contremaître avait relevé les défauts d'un livre relié par Lucheni).» Et pour avoir blessé l'amour-propre du contremaître il est conduit au cachot. Une fois dedans il se met à chanter. Il y passe toute la journée du 18 à pousser des hurlements et à chanter des injures et des mots orduriers à l'adresse du directeur. Lucheni craint qu'on lui enlève sa reliure et qu'on le mette aux babouches, travail qu'il considère trop humiliant pour son intelligence. On pense que pour éviter cette mesure il imagina un simulacre de pendaison au moyen de sa ceinture enroulée au soupirail, après en avoir descellé la patte. Mais pour son malheur il n'a pas tout prévu. Le 19 octobre 1910 à 19 h. 55, on entendit un grand cri, probablement son cri d'alarme. Puis, vers 21 heures, au cours d'une ronde on le trouva pendu, sans vie, la face contre le mur. On est persuadé que cette mort a été accidentelle et due à une circonstance fortuite. Ainsi finit le sort d'un régicide.



Lucheni après sa mort.
Il porte autour du cou son ceinturon au moyen
duquel il s'est pendu. (cliché Vatré)

La dépouille mortelle de Lucheni à la Morgue judiciaire.

Après que le Dr Blanchard, médecin des prisons, eut constaté le décès, le Commissaire de Police Marquand fit transporter le corps à la Morgue judiciaire vers 9 heures du soir.

L'examen extérieur du cadavre montre autour du cou, une ceinture de cuir noir de 3 cm. de largeur. Le sillon laissé par le lien correspond exactement aux dimensions de ce dernier. Il passe au-dessous du larynx et se dirige obliquement d'avant en arrière pour se terminer au-dessous de la protubérance occipitale externe. On relève quelques excoriations légères sur la face et sur une main, avec un peu de dépôt de poussière de plâtre (ces lésions superficielles à la face et aux mains sont très souvent constatées dans la pendaïson). Les

lividités siègent surtout aux membres inférieurs, ce qui est tout à fait habituel chez les pendus.

Plusieurs photographies d'identité ont été prises, et un moulage de la tête a été fait par M. Rolando, rue des Bains. Un examen anthropologique très détaillé a été pratiqué par le professeur Louis Mégevand, médecin-légiste, et par M. Pittard, anthropologue.

L'autopsie n'a pas révélé de maladie organique.

L'instrument du crime, la tête, une partie du squelette, le cerveau et le moulage du buste sont conservés au Musée criminologique de l'Institut de Médecine légale de Genève.

Pourquoi tant d'Italiens étaient-ils régicides ?

La *Revue de Médecine légale* de 1902 expose ce qui suit à ce sujet :

« Décidément les Italiens se font une réputation dans la triste spécialité qui consiste à démolir les chefs d'Etats, qu'ils soient monarques ou président de république. Après Caserio, Lucheni; après Lucheni, c'est sur son propre souverain qu'opère Bresci; enfin Rubino voulait faire un sort à cet excellent Léopold qui fait les délices des filles qui fréquentent nos stations thermales. J'en passe et des meilleurs.

Une telle série noire ayant toujours des Italiens pour auteurs devait nécessairement appeler l'attention sur l'état psychologique d'un peuple qui fournit tant d'hommes célèbres.

Un médecin français a eu l'idée de poser au prof. Sergi, directeur de l'Institut anthropologique de Rome, la question que tout le monde se pose après les attentats de Caserio, Lucheni, Angiolitto, Bresci, Rubino et tutti quanti: « Pourquoi tant de régicides sont-ils Italiens ? »

Le professeur Sergi a répondu comme suit à la question :

« Les émigrants italiens vont par bandes, par essaims qui se concentrent d'autant plus qu'ils se sentent plus isolés dans un pays; mais le malheureux solitaire ne tarde pas à

tomber dans la misère la plus noire. Les mendiants italiens pullulent dans les rues luxueuses de Londres, Paris, Bruxelles, etc. Ajoutez que le climat du Nord, déjà accablant pour les hommes qui y sont nés, est presque insupportable pour des hommes du Midi, surtout lorsque ces désespérés y doivent traîner dans la misère. Si ces « désespérés » sont aussi des dégénérés, vous avez des individus qui rêvent d'en finir avec leur vie misérable par un suicide retentissant. Et ce sera Caserio en France, Lucheni en Suisse, Bresci en Italie, Rubino en Belgique. Les régicides que je viens de citer sont tous des impulsifs évidents, des solitaires. Ils peuvent avoir subi dans une certaine mesure l'influence des publications anarchistes, mais cette influence n'est pour eux que secondaire. La véritable cause de leurs actes est leur dégénérescence intellectuelle, accentuée par les conditions physiques misérables de leur existence. »

Conclusion.

Lucheni est un orgueilleux mécontent, impulsif et dégénéré qui a voulu sacrifier son existence de misère par un coup d'éclat à sa façon, en frappant cette souveraine austro-hongroise qui avait reçu en partage les séductions les plus brillantes de la nature, qui eut la grâce, qui fut douce et chari-

table envers les déshérités, celle enfin dont nul n'aurait osé médire, pas même son assassin.

On comprendrait à la rigueur que Lucheni ait assassiné un empereur connu comme Néron pour sa grande cruauté, mais pas l'impératrice Elisabeth qui avait été éprouvée par de nombreux malheurs et contre laquelle il n'avait d'autre grief que sa naissance qui la fit duchesse et la destinée qui la fit impératrice !

BIBLIOGRAPHIE

- FÉLIX: Lucheni. *Revue de Médecine légale*, 1898, p. 325.
 GAUTIER Alfred: Le procès de Lucheni. *Revue pénale suisse*. XI^e année, 1898.
 LADAME P. et E. RÉGIS: Lucheni. *Archives d'anthropologie criminelle*, 1907, page 217.
 LOMBROSO César: Le crime de Lucheni. *Revue des Revues*. N^o 21, nov. 1898.
 NAVAZZA G., Procureur Général: Procès Lucheni. *Réquisitoire*. Impr. Kündig et fils. Genève, 1899.
 NOLSTON L.: Ein Andenken an Weiland Kaiserin und Königin Elisabeth. Wien, 1899.
 PAPADAKI A., Dr: L'aliénation mentale d'un prisonnier. Les derniers jours du régicide Lucheni. *L'Encéf. hale* N^o 1. Janvier 1911, p. 67.
Patrie Suisse: Assassinat de S. M. l'impératrice d'Autriche. Supplément A. N^o 130, 14 septembre 1898.
 SERGI: Pourquoi tant d'Italiens sont-ils régicides? *Revue de Médecine légale* 1902, p. 371.

CARTOUCHES A BLANC

Beaucoup de militaires et de policiers ignorent encore le danger que présente la cartouche à blanc. La bibliographie des accidents mortels causés par des coups de feu à blanc tirés inconsidérément est très fournie.

Le docteur P. Chavigny, dans son livre: « L'expertise des plaies par armes à feu » (Baillière, Paris, 1918). précise que suivant les pays la fausse balle est en bois creux, en carton ou en papier. Jusqu'à 40 cm., le projectile fait balle, jusqu'à 1,50 m., des grains de poudre non brûlés et des débris de balle

agissent en même temps que les gaz, et produisent des brûlures, des incrustations de poudre.

Jusqu'à 3 m., on ne voit plus parvenir que les plus gros fragments restants de la balle, particulièrement de son sommet, exceptionnellement quelques grains de poudre qui ne blessent guère que des parties spécialement vulnérables (œil). De 3 à 6 mètres on ne retrouve que des projections imperceptibles

Lorsque les coups de feu à blanc sont tirés de très près, jusqu'à 5 ou 10 centimètres, on observe des effets importants de nature explosive, qui produisent ces grands délabrements que l'on peut voir dans les cas de suicide.